

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **La coordination du système de soins à domicile sera avantageuse pour les bénéficiaires et les travailleurs**

**Mississauga, le 3 mai 2006** – Soins à domicile Bayshore est heureuse que le rapport du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, publié le 1<sup>er</sup> mai 2006, vise à soutenir l'amélioration du système de soins à domicile, notamment en ce qui a trait à la rationalisation des services, au suivi des soins dispensés aux bénéficiaires et à la stabilité de la main-d'œuvre du secteur des soins à domicile.

Nous nous réjouissons particulièrement de la hausse prévue du salaire minimum et de l'amélioration de la sécurité d'emploi des préposées et préposés aux services de soutien à la personne, une priorité que Bayshore défend depuis bon nombre d'années dans ses nombreuses propositions et présentations. Soins à domicile Bayshore emploie plus de 3 000 préposées et préposés aux services de soutien à la personne partout au Canada. Ces préposés dispensent des centaines d'heures de soins grâce auxquels bon nombre de nos clients peuvent rester chez eux, sans devoir faire appel aux soins en établissement qui sont moins souhaitables et plus coûteux. Nous sommes heureux d'être un chef de file en ce qui a trait à la rémunération et aux avantages sociaux que nous offrons à nos préposés, et d'avoir travaillé proactivement avec notre personnel en vue de créer un milieu de travail sain, axé sur le respect, le leadership et la collaboration.

Soins à domicile Bayshore fournit des services à plus de la moitié des centres d'accès aux soins communautaires (CASC) de l'Ontario, et à ce titre, elle accueille également avec plaisir l'intention du ministère d'établir des systèmes visant à harmoniser le processus d'approvisionnement, les attentes en matière de rendement ainsi que les mécanismes de compte-rendu à l'échelle des CASC, de manière à réduire les fonctions administratives liées aux soins à domicile et à pouvoir affecter des ressources accrues à la prestation directe de soins aux bénéficiaires. L'attention accrue accordée à une plus grande harmonisation des systèmes des différents CASC sera essentielle pour soutenir le travail des réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS).

Nous nous réjouissons également de l'intention d'établir des mécanismes visant à reconnaître les fournisseurs de services de qualité en leur accordant des contrats plus longs. La prestation des soins aux bénéficiaires à domicile sera interrompue ainsi moins fréquemment et les préposés auront une plus grande stabilité d'emploi.

La déclaration d'intention du ministère d'encourager les innovations dans la prestation des soins à domicile et de financer la recherche sur des approches de soins efficaces à domicile nous aidera également à travailler avec les CASC et les réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) afin d'améliorer la qualité des soins à domicile en Ontario.



En qualité d'important fournisseur de services de santé dans le système de soins à domicile en Ontario, Soins à domicile Bayshore est déterminée à travailler avec les CASC, l'OACCAC, les RLISS et le ministère en vue de mettre en œuvre les recommandations qui soutiennent et renforcent le système en prévision de l'avenir.

Soins à domicile Bayshore fournit des services de santé à domicile et en milieu communautaire aux Canadiens depuis 1966. Bayshore est une entreprise canadienne qui possède plus de 30 succursales et emploie plus de 5 000 personnes partout au pays.

Les principales activités de Soins à domicile Bayshore consistent en la prestation de soins infirmiers, de soins personnels ainsi que de services d'accompagnement et de soutien à domicile, directement à des clients privés ou par l'intermédiaire de programmes de soins financés par le gouvernement, de régimes d'assurance privée ou collective et des commissions provinciales des accidents du travail. Ses services spécialisés incluent des services de dotation en professionnels de la santé pour des affectations temporaires, des services de soutien pour les produits pharmaceutiques, des programmes d'information santé ainsi que des cliniques de thérapie intraveineuse et des centres de dialyse en milieu communautaire.

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Stuart Cottrelle  
Président  
Soins à domicile Bayshore  
Téléphone : (905) 822-8075 ou 1 800 668-9490  
Courriel : [scottrelle@Bayshore.ca](mailto:scottrelle@Bayshore.ca)